



Regroupement Mamit Innuat

350, rue Smith, bureau 250
Sept-Iles (Québec) G4R 3X2

Téléphone : (418) 968-2693

Télécopie : (418) 962-2591

Courriel : servicesconsultatifs@mamit-innuat.com

Site web : www.mamit-innuat.com

À tous les usagers et bénéficiaires qui appellent à nos bureaux, nous vous rappelons que le langage que vous utilisez doit être approprié. Nous ne tolérons pas la violence verbale. Nos employés méritent le respect.

La même directive s'applique pour ceux qui se présentent à nos bureaux. Nous ne tolérons pas non plus de violence verbale ni de gens en état d'ébriété à nos bureaux. Nous nous réservons le droit d'appeler les forces policières si nous sentons que la sécurité de nos employés est compromise.



Rappel des numéros de téléphone



DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Pour plus d'informations, vous pourrez nous joindre avec la ligne sans frais :

1-800-463-7633
(418) 962-6596

SERVICES TECHNIQUES

(418) 962-5094

SERVICES AUX PATIENTS (SAP)

LE SERVICE DE GARDE EST DISPONIBLE POUR LES URGENCES SEULEMENT. Voici les numéros de téléphone:

SAP Sept-Îles: 1-418-968-2062

SAP Québec: 1-418-843-6442
ou

1-855-365-4959

SAP Montréal: 1-514-844-7090
ou

1-855-844-7090

SERVICES SOCIAUX

POUR LES URGENCES, VEUILLEZ CONTACTER LES INTERVENANTES AUX NUMÉROS SUIVANTS :

ROMAINE : 1-418-229-3024

MINGAN : 1-418-538-4351

PAKUA SHIPI : 1-418-773-3084
(paget)

Kuei,

Il me fait très plaisir de vous présenter notre journal pour la période estivale. L'été arrive à grands pas et la chaleur sera bientôt à nos portes.

Nous travaillons toujours à vous présenter des articles intéressants. Satisfaire nos lecteurs est très important.

Je vous encourage à nous donner vos impressions, vos recommandations et vos interrogations.

L'équipe du journal est très ouverte pour recevoir de nouvelles idées et demeure disponible pour répondre à vos questions.

Sur ce, passez de bonnes vacances et à bientôt!

Nin, Maude Bellefleur
mbellefleur@mamit-innuat.com



Journal Mamu Tipatshimutau

Regroupement Mamit Innuat



« Il faut toujours faire ce que l'on ne croit pas pouvoir faire. »

Eleanor Roosevelt

Kuei,

En ce début d'année financière, nous nous activons à poursuivre nos objectifs et à la réalisation de nos priorités. Du nouveau personnel s'est ajouté au sein de l'organisation et leur intégration se passe relativement bien. Travailler dans une organisation régionale dédiée pour les communautés autochtones est différent comparativement au travail dans un organisme qui agit localement. Il faut s'ajuster, s'adapter aux réalités propres de chaque communauté, être disposé à voyager régulièrement et répondre dans la mesure du possible à leurs besoins de support et d'accompagnement. Composer avec différents acteurs et membres des communautés requiert une certaine habileté et expérience de travail afin d'établir des ponts et susciter un esprit de collaboration avec chacun.

De plus, nous faisons des efforts pour être au fait de certaines législations et réglementations qui touchent nos communautés. Un exemple concret, l'adoption de la loi C-27 sur la transparence financière qui est entrée en vigueur le 27 mars dernier. Cela aura pour conséquence d'obliger tous les Conseils de bande incluant les Conseils tribaux à mettre en ligne sur le web leurs états financiers vérifiés. Cela est devenu une obligation légale et non seulement une obligation liée à une entente de financement. Ce sont des informations qui nous sont transmises dans le réseau des directeurs généraux des Conseils de bande et des Conseils tribaux. Ces rencontres ont lieu deux fois par année et nous permettent notamment d'échanger sur nos pratiques de gestion et partager nos savoirs faire en tant que gestionnaire.

Par ailleurs, le service aux patients de Mamit Innuat de Montréal accueillera un étudiant en médecine de l'Université de Montréal pour une période de deux semaines allant de fin juin jusqu'à la fin de juillet. Il devra par la suite faire un stage de deux semaines

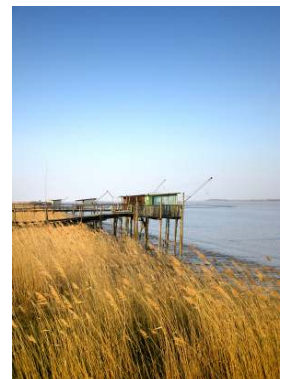
dans un dispensaire soit à Pessamit ou à Natashquan. Cet étudiant participera à certaines activités du service aux patients de Montréal en allant rencontrer les clients, en les accompagnant au besoin à leur rendez-vous, voir notre fonctionnement dans la prestation de services. Ce stage vise à mieux connaître la réalité des autochtones et pour comprendre les défis auxquels nous faisons face et d'être mieux outillé dans leur future pratique à titre de médecin auprès des populations autochtones. Il est important de comprendre que ce n'est pas un stage ayant une visée médicale mais plutôt d'avoir une meilleure connaissance de la réalité sociale des autochtones qui viennent recevoir des soins médicaux dans un centre urbain.

Sur ce, je vous souhaite de passer un agréable été.

Sylvie Basile
Directrice générale

Numéro 15

1^{er} juin 2013



Dans ce numéro :

Bonne fête nationale des Autochtones + Fête des Pères	2
Article de Lise Malec, services sociaux	3
Article de Diane McKenzie, service aux patients de Québec + article de Serge Loiselle des services techniques	4
Article de Maryse Wapistan, services consultatifs	5
Article de France Lehoux, services consultatifs	6-7
Article de Marie-Hélène Mollen, développement social	7
Article de Marcel Lehoux, services consultatifs	8-9
Article de Thérèse Ambroise-Rock, services techniques	9
À titre informatif...	10
Portraits d'employés	11

Bonne fête nationale des Autochtones le 21 juin 2013



Parcours qui s'éloigne
D'une nation égarée
Crée une nouvelle voix
Pour faire entendre
Le cri de ses ancêtres

De la peur du futur
Des traditions qui s'effacent
Comme la source de nos rivières
Serait l'enfer devenu réalité
D'avoir un monde détruit par le système

Nous demande de retourner
À la terre de nos origines
Nous les jeunes porteurs d'espoir
Apportent une dignité
Pour réunir nos peuples

De nos jours, il y a notre fierté
Le rêve d'un peuple réuni
Autour d'un grand feu
Pour bâtir une nouvelle génération
Mains levées et unies
Dans l'égalité de nos différences

Manon Nolin



EN CE MOIS DE LA FÊTE DES PÈRES, SOULIGNONS L'IMPORTANCE DU RÔLE DU PAPA DANS LA VIE DE VOTRE ENFANT TOUT AU LONG DE SA VIE

L'IMAGE DU PÈRE EST PRIMORDIALE

Le père est celui qui amène son enfant à prendre connaissance et conscience du monde qui l'entoure. Le père est perçu sur un mode de fascination « mon papa est le plus beau, le plus fort. »



LE PÈRE AIDE À CONSTRUIRE LA PERSONNALITÉ DE SON ENFANT

Le rôle du père est différent de celui de la mère et il est complémentaire. Dès les premiers âges, le père provoque un éveil plus rapide, une sociabilité plus ouverte, une maîtrise du langage plus précoce, etc.

Maman réconforte, papa stimule

Le père participe à la construction de la personnalité de l'enfant en favorisant l'acquisition de l'autonomie et de l'indépendance nécessaires à une vie affective équilibrée et de la confiance en soi utile dans les compétitions à venir. Dans cette fonction, il empêche de faire de la mère une mère abusive en l'aidant à accepter que son enfant finisse par se séparer d'elle. C'est parfois difficile, car les mères ont tendance à monopoliser la place, mais les nouveaux pères de ce point de vue changent la donne, pour autant qu'à un moment donné, il ne soit pas accaparé par son travail.

L'ABSENCE DU PÈRE PEUT ENTRAÎNER DES DOMMAGES

L'absence du père peut engendrer un déséquilibre chez votre enfant. Lors des séparations des parents, il est primordial que le père conserve son rôle d'éducateur quelles que soient les circonstances. Si par contre, l'image du père se détériore, votre enfant risque d'éprouver un sentiment d'insécurité et peut compenser sa relation avec la maman.

Linda Belzil, directrice intérimaire, services sociaux

PORTRAITS D'EMPLOYÉS

NOM : Félix Mark

OCCUPATION : Adjoint administratif

TON PLUS GRAND RÊVE : Jouer en final au tennis contre Rafaël Nadal
ou Novak Djokovic

EXPRESSION FAVORITE : « Je n'ai absolument rien à vous dire »

PLAT PRÉFÉRÉ : Les mets préparés par Jacqueline Nolin, en particulier ses desserts

FILM PRÉFÉRÉ : Mon fantôme d'amour

MUSIQUE PRÉFÉRÉ : Les chansons de Francis Cabrel et Michaël Bolton

LIVRE PRÉFÉRÉ : Les biographies et les revues

DANS QUEL FILM AIMERAIS-TU VIVRE : Il danse avec les loups

DE QUOI AS-TU PEUR? : Bof... de rien. Je ne sais pas!

SI TU NE POUVAIS PLUS PRATIQUER TON MÉTIER, QUE FERAIS-TU? :

J'aimerais voyager, visiter toutes les réserves amérindiennes sur le pouce.



NOM : Évelyne Piétacho

OCCUPATION : Commis comptable

TON PLUS GRAND RÊVE : Voyager

CITATION FAVORITE : « La vie est belle »

PLAT PRÉFÉRÉ : La lasagne

FILM PRÉFÉRÉ : Mon fantôme d'amour

MUSIQUE PRÉFÉRÉE : Innu Songs

LIVRE PRÉFÉRÉ : ?

DÉCRIS TA VIE EN UN MOT : Géniale

DE QUOI AS-TU PEUR? : Des grenouilles

MAUVAIS COUPS QUAND TU ÉTAIS PETITE : Fumer en cachette



À TITRE INFORMATIF....

Avis de nomination

La direction du Regroupement Mamit Innuat est fière de vous annoncer les nominations suivantes au sein de l'organisation :



Linda Poirier est embauchée au poste d'intervenante sociale volet-DPJ à la communauté de Pakua Shipu, elle nous provient de la région de l'Outaouais. Dotée de plusieurs années d'expérience avec une clientèle diversifiée, Mme Poirier affirme que son rêve de jeunesse se réalise, elle va enfin pouvoir vivre dans une communauté éloignée où elle va découvrir la culture et les habitudes de vie des Innus.

Dorothée Rousselot est embauchée au poste d'éducatrice spécialisée aux services de 1^{ère} ligne à la Romaine. Mme Rousselot est originaire de la communauté de Pessamit. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.



Linda Vollant a été embauchée le 28 janvier 2013 au poste d'interprète, elle nous provient de la communauté de Matimekush. Le lieu de travail de Mme Vollant est situé au Centre de santé de Havre-Saint-Pierre, où le Regroupement Mamit Innuat dessert les Services aux patients aux deux communautés de Ekuanitshit et de Natashquan.

Nous leur souhaitons la meilleure des chances dans leurs nouvelles fonctions.

Club de marche des employés de Mamit Innuat



Mamit Innuat encourage ses employés à faire de l'activité physique et investit pour le bien-être et la santé de ses employés. Donc, depuis le 9 avril dernier, à tous les mardis de 16h00 à 16h45, les employés qui sont intéressés à participer font une marche collective. Chaque semaine est associée à un thème de la vie.



Lise Malec, intervenante sociale aux services sociaux

SÉANCE DE TRAVAIL : Le respect envers nos aînés, leur savoir, leur bien-être.

En mars dernier à Québec avait lieu une rencontre portant sur les aînés organisée par la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et Labrador (CSPSSPNQL). Les membres participants étaient les innus, les attikameks, les algonquins, les mohawks, les micmacs et les hurons. Mamit Innuat a délégué deux représentantes soit une aînée de Pakua Shipi, Madame Agnès Pocker et moi-même, intervenante sociale.

Les objectifs de cette rencontre :

- ◆ Réflexion sur le respect envers les aînés, leur reconnaissance, leur discours vs la réalité;
- ◆ Rappel de l'Enquête sur les conditions de vie des aînés de Premières Nations du Québec, les priorités identifiées, les recommandations formulées, sélection de recommandation;
- ◆ Identification de comportements et/ou d'attitudes associés à la maltraitance ou à l'âgisme et facteurs associés;
- ◆ Connaissances des services, programmes, formation disponible;
- ◆ Identification d'options pour accroître le respect envers les aînés selon les besoins des milieux (support, réseautage, formations,...)

Les enjeux priorités :

- ◆ Reconnaître les manques de respect ou de la maltraitance des aînés.
- ◆ Diffuser l'information auprès des aînés.
- ◆ Participer aux tables locales et régionales.
- ◆ Favoriser la culture, la langue, la médecine traditionnelle.

Ce fut une rencontre très enrichissante, d'entendre la voix des aînés, de nommer leurs besoins et leurs préoccupations de leur état de la situation. Ce que j'ai appris est que les personnes âgées vivent de l'isolement et de la peur. La maltraitance envers les aînés est un sujet tabou dans les communautés. Donc, il est primordial de réfléchir sur la notion de respect de nos aînés afin qu'ils puissent vivre dans un environnement harmonieux et sécurisant. Il est important de s'occuper de leur bien-être et de leur santé mentale. Cela pourrait être bénéfique à la transmission de leur savoir et de leur connaissance de la culture, la langue et les traditions pour la préservation de notre identité.

Un autre constat que je trouve important de soulever, c'est la mobilisation et la concertation pour arriver à l'amélioration des conditions de vie des aînés. Le proverbe le dit si bien : « L'union fait la force ».

Bonne lecture!



Diane McKenzie, coordonnatrice des services aux patients de Québec

Message du Service aux Patients de Québec

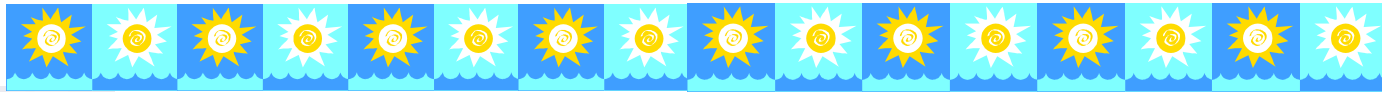
Aux bénéficiaires

Le service aux patients de Québec demande la collaboration des bénéficiaires séjournant à Québec pour des raisons médicales de se montrer patient concernant le transport. En raison des embouteillages et des travaux de réparations qu'engendrent les détours, cela est hors de notre contrôle. Dans la mesure du possible, nous faisons notre possible et malgré ces inconvénients, la ponctualité serait très appréciée de tous. Nous vous rappelons de ne pas oublier votre papier d'attestation médicale signée par le professionnel en santé et de le remettre au chauffeur avant de partir pour votre communauté.

Aux dispensaires des communautés

Dans le but d'améliorer le service, nous demandons aux coordonnateurs de transport de chaque communauté desservie par Mamit Innuat de nous indiquer l'adresse au complet pour les bénéficiaires séjournant chez des amis à Québec ou les personnes autonomes lorsque vous envoyez l'avis d'arrivée par courriel. Si l'adresse n'est pas inscrit, nous ne pouvons procéder au paiement et cela retarde le processus.

Concernant l'avis d'arrivée que vous nous envoyez par courriel ou télécopieur, il serait important de nous indiquer l'heure exacte et l'endroit du rendez-vous car cela nous permettra de mieux planifier les horaires des chauffeurs et pour une meilleure qualité de service.



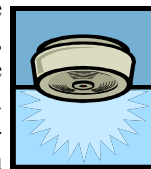
Serge Loiselle, directeur des services techniques

Un détecteur de fumée peut sauver des vies.

Mamit Innuat se soucie de votre sécurité! En mars dernier, une équipe formée de René Duchesneau et Jean-Claude Bacon a visité chacune des communautés appuyées par votre regroupement. Mamit Innuat a fourni à votre Conseil de Bande suffisamment de détecteurs de fumée pour procéder au remplacement d'au moins un des détecteurs présents dans chacun de vos foyers.

Lors de la campagne de sensibilisation réalisée par nos deux collègues, il est prouvé qu'un détecteur de fumée en bon état de fonctionnement et installé au bon endroit peut sauver des vies. Il est donc primordial de ne jamais enlever la pile afin de le désactiver. Il est aussi important de procéder au remplacement de la pile selon les indications du fabricant; en cas de doute, il faut la changer au moins une fois l'an par une pile neuve – et surtout ne pas réutiliser une pile usagée dans un détecteur de fumée. Il faut aussi vérifier régulièrement le bon fonctionnement de votre ou vos détecteurs de fumée. Idéalement chaque étage de votre foyer devrait être muni d'un détecteur de fumée.

Nous profitons de cette communication pour vous mentionner qu'il existe aussi d'autres façons de contribuer à votre sécurité et à celle des occupants de votre foyer, celles par exemple de doter votre foyer d'un ou plusieurs extincteurs, de vous assurer, si vous chauffez au bois ou à l'huile, que la cheminée de votre résidence est bien entretenue (ramonée) ou encore de mettre au point, avec votre famille, votre plan d'évacuation en cas d'incendie ou de sinistre. Il faut surtout s'assurer que les enfants vivant sous votre toit sachent comment réagir en entendant une alarme signalant la présence de fumée ou un début d'incendie et prévoir un point de rassemblement sécuritaire à l'extérieur du lieu du sinistre.



Nous ne déplorons fort heureusement que très peu de sinistres dans nos communautés et l'objectif d'une campagne de prévention est de faire en sorte qu'il ne s'en produise plus jamais aucun autre!

RÔLES DES DIRIGEANTS-HÔTES

1. Créer des conditions et des structures de collaboration.
2. Donner du temps aux collaborateurs.
3. Inciter les collaborateurs et le système à apprendre de leurs expériences.
4. Soutenir sans équivoques : le dirigeant doit être là pour les collaborateurs.
5. Protéger ses collaborateurs contre la bureaucratie (rapports, etc...).
6. Défendre contre ceux qui veulent reprendre le contrôle (et reprochent la liberté accrue des collaborateurs).
7. Rappeler régulièrement aux collaborateurs leurs réalisations et le chemin parcouru.
8. Travailler avec les collaborateurs pour développer des mesures pour rendre visibles les progrès de chacun et de l'ensemble.
9. Valoriser la convivialité, un esprit de corps dans les moments difficiles (éviter les fausses célébrations).

CONSTATS

Les dirigeants-hôtes créent les conditions pour que les problèmes soient résolus, que les équipes fonctionnent et que les gens deviennent des activistes énergiques.

Ils créent un changement conséquent en s'appuyant sur la créativité, l'engagement et la générosité. Ils formulent des invitations sincères, posent les bonnes questions et ont le courage de prendre des risques et d'expérimenter.

SEREZ-VOUS notre prochain héros ou NOTRE PROCHAIN HÔTE?

** À Suivre Dans Notre Prochain Numéro...*



Thérèse Ambroise-Rock, stagiaire aux services techniques

Kuei, kuei,

Je suis une innue de Mani-Utenam et je suis stagiaire à Mamit Innuat à Sept-Îles durant 16 semaines afin d'implanter un programme de cadencage dans nos communautés de la Basse-Côte-Nord. Il est très important de promouvoir l'importance de la santé et la sécurité au travail pour ainsi prévenir des accidents graves. Je suis très heureuse de faire partie de l'équipe de Mamit Innuat qui a été très accueillante.

J'ai passé mon enfance à Mani-Utenam, dans une famille où on inculquait l'importance de notre culture et des traditions ancestrales tout en encourageant la poursuite de nos études. Mon père qui était entrepreneur a toujours été une source d'inspiration pour moi. C'est à l'âge de 19 ans que j'ai eu mon fils Maikan, sa naissance ne m'a jamais empêché de poursuivre mes études car j'ai toujours été une personne qui voulait aller au bout de ses rêves.

J'ai fait mes sciences pures au Cégep de Sept-Îles pendant que je travaillais. Mon parcours au cégep a été très ardu car travailler, aller aux études et s'occuper de sa famille demandent beaucoup d'organisation mais je me suis toujours dit que si quelqu'un avance avec confiance en direction de ses rêves et qu'il s'efforce de mener l'existence qu'il a imaginé, il jouira d'une réussite hors du commun. Je suis aujourd'hui étudiante en génie de la construction à l'École de Technologie Supérieure (ÉTS) de Montréal. Je terminerai mon Bac en génie de la construction l'an prochain. Lorsque j'aurais terminé mes études, j'aimerais bien sûr revenir sur la Côte-Nord. Ma grande motivation a toujours été de travailler pour nos communautés.



Marcel Lehoux, CPA, conseiller en gestion, services consultatifs

HÉROS ou HÔTE?

PARTIE I

Depuis toujours la majorité d'entre nous :

- rêve d'être sauvé,
- préfère demeurer sagement dans notre zone de confort, même si cela n'est plus vraiment confortable,
- préfère laisser à d'autres la responsabilité de trouver les solutions aux problèmes de plus en plus complexes.

ORIGINE DE CETTE TENDANCE

La séduction exercée par le Héros provient de notre inclination vers la Pensée Magique :

- IL RÉGLERA nos problèmes
- IL A toujours la réponse
- IL SAIT ce qu'il fait

Nous consentons alors à remettre notre destinée à ces HÉROS, ces hauts placés dans la hiérarchie sociale, ces Sages : ils ont soignant une plus grande Vision, des compétences plus solides. Ainsi, nous échangeons notre autonomie pour de la sécurité. Par exemple, la plupart des politiciens se présentent dans des habits de HÉROS et nous promettent de régler tous ces problèmes, et nous aimons croire qu'ils y parviendront.

Mais voilà que depuis quelques décennies nous devenons de plus en plus cyniques (incrédules) face à ces HÉROS... Pourquoi?

CHEMINEMENT TYPIQUE DES HÉROS

Nous faisons pression sur eux pour qu'ils trouvent des solutions immédiates (Réglez-nous ça au PC!!)
 Donc, avec quelques conseillers, ils vont déterminer des solutions simples et rapides pour des situations complexes et chaotiques;
 Et nous donner l'impression qu'ils ont vraiment la Situation en Mains...

CONSÉQUENCES PRÉVISIBLES

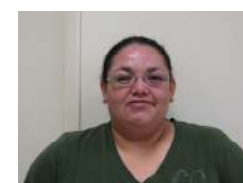
Encore plus de chaos et de problématiques complexes...
 Nos réactions excessives face aux échecs de nos Héros :
 Nous allons les discréditer, les licencier, les changer pour d'autres...
 Recommencer immédiatement notre recherche pour un autre Héros... plus Parfait...

ILLUSION DU CONTRÔLE

L'idée du dirigeant héroïque repose sur l'ILLUSION que QUELQU'UN peut tout contrôler.
La complexité et la diversité de nos sociétés commandent notre Participation, notre Implication constructive, et non une attente passive remplie de faux espoirs!

Pour une APPROCHE BIEN HUMAINE et surtout pas Miraculeuse, faisons place aux DIRIGEANTS-HÔTES

- ILS reconnaissent qu'ils ne savent pas tout;
- ILS reconnaissent la complexité des problématiques;
- ILS reconnaissent que la Participation et la Créativité des membres d'une communauté sont nécessaires pour des solutions durables.



Maryse Wapistan, conseillère en gestion, services consultatifs

Dans toute organisation, il arrive un temps où on doit effectuer des changements et des modifications. Ces changements et modifications peuvent survenir à n'importe quel moment et elles peuvent être diversifiées. Habituellement, une modification dans un service est effectuée soit pour améliorer la qualité du service ou pour réajuster un service.

La première raison d'effectuer une modification dans la prestation de service est la nécessité de s'ajuster aux budgets octroyés par les bailleurs de fonds. Il n'est jamais évident pour un directeur général ou un Conseil de Bande de dire non à sa population. Mais quand la situation financière est dans un statut précaire, on est dans l'obligation de suivre les recommandations. La deuxième raison pour laquelle une communauté peut se faire imposer des conditions par le ministère est le problème de gouvernance. Si les membres du Conseil de Bande (chef et conseillers) ne s'entendent pas et éprouvent des difficultés à travailler ensemble. Dans une telle situation, le ministère peut imposer une cogestion ou un séquestre.

Le premier réflexe est de se dire que ces changements ou modifications qui vont affecter l'organisation seront drastiques. Il ne faut pas partir en peur car les changements sont faits pour améliorer la situation. On peut subir ces changements ou les aborder de front et faire en sorte de redresser la situation. Il faut toutefois trouver une façon créative de pallier à ces coupures. Dans une situation de plan de redressement, les membres peuvent remarquer que la conduite des affaires courantes est différente. On peut voir apparaître un cogestionnaire ou un séquestre-administrateur, tout dépend de la complexité de la situation financière. Un exemple concret de ces changements est la diminution de l'octroi de matériaux de réparations pour les maisons. On peut se demander : qu'est-ce qui se passe tout d'un coup pour qu'un service soit interrompu? Pourquoi il y a une diminution de service? Pour quelles raisons un programme disparaît?

Le meilleur moyen d'obtenir de l'information est de poser des questions à la direction générale ou au Conseil de Bande. Il faut toujours essayer de comprendre d'où vient le problème, il faut s'informer sur ce qui s'est passé : y a-t-il eu des diminutions de budgets? Des coupures? Un changement de programme? Trop de dépenses dans un secteur non reconnu par le ministère? Toutes ces questions sont importantes à poser pour obtenir de l'information. Garder son calme est primordial dans ce genre de situation. Il faut faire en sorte que la situation s'améliore afin que tous les membres puissent avoir accès à des services de qualité.



France Lehoux, conseillère en orientation, services consultatifs

Ah! Les cartes, les cartes!!!

Ce ne sont ni des cartes de bingo, ni des cartes à jouer dont je veux vous parler aujourd'hui. Mais ce sont des cartes aussi importantes, sinon plus encore!

Cet article traitera donc de l'importance des cartes et des documents importants que nous devons posséder et prendre soin. On peut partager ces cartes en deux catégories importantes :

- celles qu'on doit garder avec soi;
- les cartes qu'on doit ranger précieusement à la maison.

Dans la première catégorie, « *Cartes qu'on doit garder avec soi* », on retrouve donc :

- Carte d'assurance-maladie;
- Carte d'assurance sociale;
- Carte étudiante;
- Carte(s) de guichet de banques ou de caisse populaire (cartes de débit);
- Carte de crédit (à moins qu'on ne veuille pas faire d'achat sur un coup de tête et qu'on les garde à la maison);
- Certificat de statut autochtone (carte de statut indien);
- Permis de conduire;
- Certificat d'immatriculation.

Comme vous les gardez avec vous, je vous suggère de faire une photocopie de toutes ces cartes. Ainsi, si vous les perdez ou vous les faites voler, il sera plus facile et plus rapide de les faire remplacer.

Dans la seconde catégorie, « *Papiers importants à garder à la maison* », on retrouve :

- Certificat de naissance;
- Passeport;
- Relevés de notes et bulletins;
- Diplômes d'études et de formations;
- Certificat ou carte de formation (Secourisme, RCR, etc.);
- Carte de la construction;
- Curriculum Vitae.

Encore une fois, je vous suggère en plus des originaux, de garder au moins une copie, si possible « certifiée conforme à l'original » de chacun de ces papiers importants.

Les cartes d'hôpital pourraient quant à elles, être gardées soit à la maison ou encore, dans le coffre à gants de votre auto. Ainsi, elles seraient facilement accessibles en cas de besoin.

Suggestion : rangez tous vos papiers importants dans une pochette transparente, dans une chemise de classeur ou dans une grande enveloppe. Quant aux photocopies, rangez-les dans un autre endroit. Ainsi, vous aurez toujours vos documents disponibles sous la main.

Quant à moi, chacun de mes documents importants à ranger dans la maison, est placé dans une pochette transparente individuelle qui est ensuite placée dans un cartable. Et je répète l'exercice pour chacun des membres de la famille. Pour plus de clarté, j'utilise des séparateurs afin de bien identifier chaque membre de la famille. Mes photocopies de documents, tant les « *importants à la maison* » que les « *à garder sur soi* » sont placées dans une seule grande enveloppe.

N'oubliez pas quand vous venez me rencontrer pour vous inscrire dans une formation que vous aurez besoin la plupart du temps de votre **certificat de naissance**, dernier **relevé de notes**, du **code permanent** qui est inscrit sur vos documents scolaires et parfois aussi d'un **curriculum vitae**. C'est toujours préoccupant de se retrouver sans les documents nécessaires à la date limite pour la demande d'admission!

Je vous rappelle également que les conseillères en orientation présentes dans chacune des communautés, **Kathleen St-Onge** à *Pakua Shipu*, **Valérie Soucy** à *Unamen Shipu* et **France Lehoux** à *Ekuanitshit* seront heureuses de vous accueillir pour rédiger avec vous votre curriculum vitae. Elles seront également disponibles pour faire la mise à jour de celui-ci quand le besoin se présentera. Au plaisir de vous accueillir dans nos bureaux dans chacune de vos communautés,

Kathleen St-Onge, conseillère en orientation à *Pakua Shipu*
Valérie Soucy, conseillère en orientation à *Unamen Shipu*
France Lehoux, conseillère en orientation à *Ekuanitshit*



Marie-Hélène Mollen, coordonnatrice au développement social

Quelques informations pertinentes pour les prestataires du Développement Social concernant les prestations spéciales.

Supplément de retour au travail

Un montant de 500\$ est accordé pour tout prestataire de l'aide au revenu qui fait un retour au travail. Pour être admissible, le prestataire :

- ◇ doit décrocher un emploi;
- ◇ doit être sans emploi depuis au moins douze (12) mois;
- ◇ ne doit pas être financé par une mesure à l'emploi de l'aide au revenu;
- ◇ n'a pas reçu cette aide au cours des 12 mois précédents la date de retour au travail;
- ◇ ne fréquente pas à temps plein un établissement d'enseignement;
- ◇ ne reçoit pas une pleine prestation d'un organisme québécois (CSST, SAAQ, etc.);
- ◇ ne participe pas à une démarche d'insertion en emploi.

Programme de transfert d'assistance sociale

Tout prestataire qui veut participer à un programme de transfert d'assistance sociale, prenez note qu'une subvention salariale est disponible au montant de 750\$ par mois, par prestataire participant. Ce montant sera versé au promoteur du projet qui assumera le salaire du participant.

La démonstration de l'employeur sur la disponibilité des autres sources de revenus requises pour la viabilité du projet est nécessaire (condition obligatoire). D'autres conditions, pour être admissible, à ce programme sont que l'emploi doit être :

- ◇ à temps plein (au moins 35 heures/semaine);
- ◇ d'une durée minimale de 12 semaines;
- ◇ d'une durée maximale de 52 semaines (un an) renouvelable 2 fois.

Si vous voulez plus d'informations, nous demeurons disponibles pour vous répondre.